

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <u>06/03/2019</u>	Dossier complet le : <u>11/03/2019</u>	N° d'enregistrement : <u>F09319P0077</u>
<b>1. Intitulé du projet</b>		
ORECA CHALLENGE: Construction d'un immeuble de bureaux (siège social) et d'une unité de production		
<b>2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)</b>		
<b>2.1 Personne physique</b>		
Nom	Prénom	
<b>2.2 Personne morale</b>		
Dénomination ou raison sociale	ORECA CHALLENGE	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	DE CHAUNAC - LANZAC Hugues	
RCS / SIRET	<u>340031039300024</u>	Forme juridique <u>SAS, Société par actions simplifiée</u>
<b>Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1</b>		
<b>3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet</b>		
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))	
Catégorie 47/ Premiers boisements et déboisements a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.	Dans le cas du projet porté par ORECA CHALLENGE, les défrichements portent sur une superficie de 1,1 hectare. Le projet est également soumis à: - déclaration au titre de la rubrique 2.5.1.0 de la nomenclature loi sur l'eau, - déclaration ICPE pour les rubriques 2560 "travail mécanique des métaux" et 2910 "Installations de combustion : Système de chauffage et cabines".	
<b>4. Caractéristiques générales du projet</b>		
<b>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</b>		
<b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b>		
<p>Le projet se situe au sein du Parc d'Activités du Plateau de Signes. Situé à 455 mètres d'altitude, (240 hectares au total, dont 185 ha d'activités), le parc accueille dans un environnement naturel privilégié (5500 hectares de forêts), 130 entreprises tertiaires et industrielles à haute valeur ajoutée (santé, laboratoires, agro-alimentaire, automobile, aéronautique...), employant près de 2000 salariés. Le site jouxte le circuit du Castellet de renommée mondiale.</p> <p>Oreca Challenge exploite une installation de conception et de fabrication de pièces automobiles. L'activité du site est principalement axée autour de trois installations: la fabrication de pièces métalliques, la fabrication de pièces en composite, et l'assemblage de véhicules neufs.</p> <p>Le projet prévoit la construction d'un immeuble de bureaux, nouveau siège social de la société Oreca Challenge sur une superficie de plancher (SDP) de 2600 m<sup>2</sup> environ et d'une nouvelle unité de production de 5500 m<sup>2</sup>, dans le prolongement des bâtiments existants.</p> <p>Le projet prévoit également la démolition des deux bâtiments de bureaux existants sur les terrains actuellement occupés par ORECA. Le bâtiment usine actuel sera réhabilité en garage où sera stationné le parc de véhicules utilisé dans le cadre d'initiations sur circuit.</p>		

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du projet est de permettre au groupe ORECA CHALLENGE d'assurer son développement et sa pérennité à long terme. Créé par Hugues de Chaunac en 1973, ORECA (ORganisation Exploitation Compétition Automobile) a fêté ses 40 ans en 2013. Équipe de course à l'origine, le Groupe couvre le monde du sport automobile à 360° avec un panel d'activités regroupées sur deux sites : l'un à Signes, à quelques mètres du Circuit Paul Ricard, l'autre à Magny-Cours, à proximité du Circuit F1.

Fort de 200 collaborateurs évoluant au cœur de plus de 10 000 m<sup>2</sup> d'installations, le Groupe est devenu une PME au rayonnement international, comme en témoigne la création d'une filiale asiatique basée à Hong Kong et des partenariats à travers le monde avec les plus grands constructeurs, manufacturiers et autres entreprises évoluant dans le milieu de l'automobile.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le projet est situé sur la parcelle non bâtie cadastrée I379 d'une surface totale de 20 888m<sup>2</sup>.

La réalisation de la nouvelle usine et des nouveaux bureaux nécessite au préalable la préparation des terrains: défrichage, terrassement, amenée des réseaux.

La parcelle assiette du projet est recouverte d'une végétation de type garrigue, sur laquelle sont également présents des chênes verts de façon très clairsemée (cf plan de masse en annexe au formulaire CERFA).

Il faut également noter l'importante déclivité de la parcelle I379 dans l'axe ouest/est et la présence d'épines rocheuses contrariant fortement le terrain naturel et imposant l'implantation des bâtiments et leur séparation physique.

Les bâtiments A (usine nouvelle) et B (nouveaux bureaux) sont physiquement séparés:

le R+1 du BAT. B (+4.50) correspondra presque au RDC du BAT.A .

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les activités projetées par Oreca Challenge dans la nouvelle unité de production de 5500 m<sup>2</sup>, resteront identiques à celles actuellement en place. L'activité restera axée sur la conception et la fabrication de pièces automobiles autour de trois installations: la fabrication de pièces métalliques, la fabrication de pièces en composite et l'assemblage de véhicules neufs.

Le projet prévoit également la construction d'un nouvel immeuble de bureaux, nouveau siège social de la société Oreca Challenge sur une superficie de plancher de 2600 m<sup>2</sup> environ et dans le prolongement des bâtiments existants, en lieu et place des deux bâtiments de bureaux existants lesquels seront préalablement démolis.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le projet est soumis aux procédures suivantes:

- permis de construire,
- autorisation de défrichement,
- déclaration au titre de la rubrique 2.5.1.0 de la nomenclature loi sur l'eau,
- déclaration ICPE pour les rubriques 2560 "travail mécanique des métaux" et 2910 "installations de combustion : Système de chauffage et cabines".

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Construction d'un immeuble de bureaux de 2600 m <sup>2</sup> environ (SDP)	m <sup>2</sup>
Construction d'une nouvelle unité de production de 5500 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>
Réalisation d'un parking de 3125 m <sup>2</sup> et 185 places	m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

132 allée de Dublin, Parc d'activités de Signes (83870)

Informations cadastrales sur la parcelle à défricher:  
Parcelle 379 section I

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 05 ° 47 ' 42 " E Lat. 43 ° 15 ' 29 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sino/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- ZNIEFF de type 2 (930020472) : CHAÎNE DE LA SAINTE-BAUME: 1,8 km au Nord, - ZNIEFF de type 2 (930020189) : PLAN DE CUGES-LES-PINS - BARRES DE FONT-BLANCHE, DU CASTELLET ET DE CASTILLON - TÊTE DE NIG: 4 km à l'ouest, - ZNIEFF de type 2 (930012485) PLATEAU DE SIOU-BLANC - FORÊT DOMANIALE DES MORIERES: 1km à l'est, - ZNIEFF de type 2 (30020295) COLLINES DU CASTELLET, 1,5 km au sud.
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation naturelle ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Signes est concernée par le plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aérodrome du Castellet (approuvé le 8 août 2016). Le projet est toutefois en dehors des zonages réglementaires de ce PEB.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- FR9301608 - Mont Caume - mont Faron - forêt domaniale des Morières (ZSC Natura 2000), à 1.6 km à l'est, - FR9301606 - Massif de la Sainte-Baume (ZSC Natura 2000), à 5.5 km au nord-ouest.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**  
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrassements vont générer environ 9400 m3 de déblais lesquels seront si possible réutilisés sur site si leurs caractéristiques géotechniques le permettent. Le besoin en matériaux de remblais étant estimé à environ 3760 m3.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour les besoins du projet, un défrichage de la parcelle 1379 sur un hectare environ s'avère nécessaire. Les habitats en présence sont clairsemés et sans réel enjeu pour la faune du fait des activités bruyantes en présence dans les alentours (Circulations sur le circuit du Castellet).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation de la nouvelle usine et des nouveaux bureaux nécessite la consommation d'environ 16 000 m <sup>2</sup> d'espaces naturels.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Risque feu de forêt
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra être à l'origine de circulations de véhicules légers. Le trafic maximal sera entre 150 et 200 véhicules jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Certaines activités liées à la fabrication de pièces métalliques peuvent s'avérer bruyantes. Il faut également rappeler que les bâtiments d'ORECA sont situés à proximité immédiate du circuit du Castellet pouvant être très bruyant. Une étude acoustique a été réalisée afin de concevoir un bâtiment correctement isolé phoniquement permettant de protéger les salariés des bruits extérieurs.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La fabrication de pièces en composite (carbone) nécessite l'utilisation de produit volatils et nocifs. Occasionnellement des solvants et des peintures peuvent être utilisés dans l'étape de finition des carrosseries. Toutes ces manipulations se font dans des pièces « cabines » équipées d'un recyclage de l'air ambiant (en boucle fermée et avec filtres). Le projet ne génère donc aucune nuisance olfactive.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La fabrication de pièces en composite (carbone) nécessite l'utilisation de produit volatils et nocifs. Occasionnellement des solvants et des peintures peuvent être utilisés dans l'étape de finition des carrosseries. Toutes ces manipulations se font dans des pièces « cabines » équipées d'un recyclage de l'air ambiant (en boucle fermée et avec filtres). Le projet ne génère donc aucun rejet dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Déchets non dangereux associés aux activités logistiques (carton/bois, palette, films plastique). Déchets métalliques non dangereux. Déchets dangereux utilisés dans le cadre de la fabrication de pièces en composite (solvants, peintures). ORECA a mis en place une valorisation des déchets par des circuits privés par le biais de contrats cadre. Les déchets seront collectés par un prestataire agréé et recyclés ou valorisés.</p>



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe (rattachant de ces éléments) :**

Les mesures prévues par ORECA CHALLENGE sont présentées dans la notice d'accompagnement.

Dans les grandes lignes les mesures prévues par le maître d'ouvrage concernent:

- la maîtrise des ruissellements par la mise en place d'un bassin de rétention et d'une noue paysagère,
- l'insertion architecturale soignée en conformité avec le cahier de prescriptions et de recommandations paysagères et architecturales du parc d'activités du Plateau de Signes réalisé par la CCI du Var et le CAUE VAR,
- la protection des salariés lors de l'utilisation de produit volatils et nocifs grâce aux pièces « cabines » équipées d'un recyclage de l'air ambiant (en boucle fermée et avec filtres),
- des locaux bénéficiant d'une très bonne isolation phonique afin de protéger les salariés des nuisances pouvant provenir des circulations automobiles du circuit du Castellet,
- la gestion et la valorisation des déchets.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans la mesure où les activités projetées par ORECA CHALLENGE resteront identiques à celles actuelles, que la consommation d'espaces nouveaux reste très limitée (défrichage sur 1 hectare sur des boisements très clairsemés sans enjeu écologique notable) et que de nombreuses mesures sont prévues par le maître d'ouvrage pour limiter les effets (insertion paysagère et architecturale, maîtrise des ruissellements, préservation du cadre de vie et des conditions de travail pour les salariés), une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Note d'accompagnement incluant un diagnostic environnemental

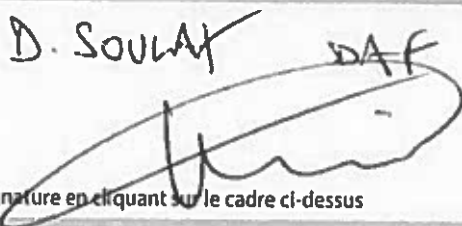
**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le, 5 mars 2019

Signature

D. SOULAY DAF  


Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

